

Direction de l'autonomie

REF : DA2015003

Signataire : HA

Séance du Conseil Municipal du 17/12/2015

RAPPORTEUR : Sofienne KARROUMI

OBJET : Signature de la convention d'objectifs annuelle 2016 entre la ville d'Aubervilliers et l'association "Séniors d'Aubervilliers".

EXPOSE :

L'avenant signé en 2015 prorogeant la convention d'objectifs triennale 2012-2013-2014 entre la Ville d'Aubervilliers et l'association « *Seniors d'Aubervilliers* » arrive à échéance le 31 décembre 2015.

Les conditions n'étant pas réunies pour négocier une nouvelle convention triennale, la présente convention a pour objet de fixer les objectifs de l'association des « *Seniors d'Aubervilliers* » au titre de l'année 2016.

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Aubervilliers est engagée dans une politique à destination des séniors à caractère social (accès aux droits, à la santé, au logement).

La définition de la nouvelle politique publique en faveur des séniors a identifié la nécessité d'un redéploiement du volet d'animation en diversifiant l'offre d'activité, plus ouvertes aux séniors issus de milieux moins favorisés, aux futurs ou jeunes séniors, aux personnes âgées handicapées ou dépendantes.

L'année 2016 sera consacrée à un travail en commun entre la Ville d'Aubervilliers et l'association « *Seniors d'Aubervilliers* », partenaire de la Ville dans le cadre de la politique publique en direction des séniors, pour renforcer voire développer une relation quotidienne entre l'institution et le public sénior d'Aubervilliers.

De plus, la Ville réinvestit le volet animation dans sa quotidienneté pour accompagner le vieillissement des usagers les plus fragiles, proposer une offre à vocation préventive et préserver le lien social des séniors.

En effet, le programme d'animation des clubs Edouard Finck et Ambroise Croizat sera désormais assuré par les services municipaux impliquant la fin de la mise à disposition des personnels d'animation à l'association « *Seniors d'Aubervilliers* ».

Par conséquent, cette convention d'objectifs fixe les conditions permettant à l'association des « *Seniors d'Aubervilliers* » d'assurer la continuité du service rendu aux usagers en proposant une offre d'animations diversifiée et accessible en direction de leurs adhérents.

Dans ce cadre, une large concertation est d'ores et déjà engagée pour mesurer les besoins en terme de subvention de fonctionnement, de moyens mis à disposition de l'association (*équipements et moyens matériels, de personnel*), au regard de l'activité telle qu'elle existe aujourd'hui mais aussi des enjeux.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec l'association afin de définir, ensemble, les termes de cette nouvelle convention au regard des enjeux.

S'agissant des finances de l'association, celle-ci a souhaité rencontrer les services de la ville pour évoquer d'une part l'avenir des activités de l'association et d'autre part de sa situation financière.

Concernant la situation financière, après analyse par les services, un déficit de l'exercice comptable de l'année 2015 ainsi qu'une trésorerie négative dès janvier 2016 est à prévoir. Cette situation est liée à une inadéquation récurrente du niveau des dépenses au regard des ressources disponibles.

Ainsi, pour éviter une situation déficitaire en 2016, un acompte de 20 000 euros sera inscrit au conseil municipal du 17 décembre 2015.

Il conviendra que l'association « Seniors d'Aubervilliers » réajuste très prochainement, voire supprime, certaines actions afin de garantir une pérennité de la structure et un rééquilibrage des comptes de l'association avec une meilleure prise en compte des recettes et des dépenses.

C'est dans cet objectif de développer une offre d'animation en cohérence avec les évolutions des besoins et des attentes des séniors d'Aubervilliers, que je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention annuelle d'objectifs entre la Ville et l'association « *Seniors d'Aubervilliers* », au titre de l'année 2016 et à voter un acompte de 20 000 euros à l'association « *Seniors d'Aubervilliers* ».

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 36

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 DECEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 Décembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, Mmes MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme YONNET Evelyne, MM. LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme CHERET Magali
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
M. ROZENBERG Silvère	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme VIGEANT Claire	Représentée par :	M. LOGRE Benoît
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya

Mme LENOURY Nadia représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n° 332
Mme LENZI Ling partie à la question n°369
M. RUER Marc arrivé à partir de la question n°357

Absents : MM AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves

Secrétaires de séance : Mmes PEJOUX Claudine, FAGARD Alice

Direction Générale de la Solidarité / Direction de l'Autonomie

Direction de l'autonomie

REF : DA2015003

Signataire : HA

OBJET : Signature de la convention d'objectifs annuelle 2016 entre la ville d'Aubervilliers et l'association "Séniors d'Aubervilliers".

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Considérant que la Ville d'Aubervilliers renforce le volet animation séniors dans sa quotidienneté pour accompagner le vieillissement des usagers les plus fragiles, proposer une offre à vocation préventive et préserver le lien social des séniors.

Considérant qu'il y a lieu de signer la convention annuelle d'objectifs entre la Ville D'Aubervilliers et l'association « Séniors d'Aubervilliers » pour assurer la continuité du service rendu aux usagers en proposant une offre d'animations diversifiée et accessible en direction de leurs adhérents.

Considérant qu'au 1er janvier 2016, l'animation des clubs Edouard Finck et Ambroise Croizat sera désormais assurée par les services municipaux impliquant la fin de la mise à disposition des personnels d'animation à l'association « Séniors d'Aubervilliers ».

Considérant qu'il y a lieu de voter un acompte de 20 000 euros au vu de la situation déficitaire de l'association « Séniors d'Aubervilliers,

A l'unanimité Mme YONNET Evelyne, MM. LOGRE Benoît et BIDAL Damien s'étant abstenus.

DELIBERE :

ADOPTE, la signature de la convention annuel d'objectifs 2016 entre la Ville d'Aubervilliers et l'association « Séniors d'Aubervilliers »

ADOPTE le vote du versement d'un acompte de 20 000 euros pour permettre à l'association « Séniors d'Aubervilliers » d'éviter une situation déficitaire.

L'adjoint délégué
Maria MERCADER



Reçu en préfecture le : 18/12/2015

Publié le : 18/12/2015

Certifié exécutoire le 18/12/2015

L'adjoint délégué
Maria MERCADER

